<Lieu>, <date>

*Lettre recommandée avec AR ou remise en main propre (contre décharge datée et signée par salarié).*

Objet : Proposition d’adhésion au Contrat de Sécurisation Professionnelle (CSP)

Madame, Monsieur,

Vous trouverez ci-jointes toutes les informations nécessaires relatives au Contrat de sécurisation professionnelle auquel nous vous proposons d’adhérer.

Cette proposition s’inscrit dans le cadre du projet de licenciement économique dont vous faites l’objet. Celui-ci est justifié par les faits suivants : <<motifs de licenciement>>

Ce motif nous conduit à supprimer votre poste.

***Option 1 : pas de reclassement possible***

Aucune solution de reclassement n’a pu être trouvée,

***Option 2 : reclassement refusé***

Vous n’avez pas accepté la(les) proposition(s) de reclassement qui vous a(ont) été faite(s) le <<date>>.

Le délai dont vous disposez pour adhérer à ce dispositif est de 21 jours calendaires. En cas d’accord, votre contrat de travail sera rompu à la date d’expiration de ce délai de réflexion, soit le <<date>>.

Vous pourrez, pendant cette période, vous absenter pour vous rendre à l’entretien d’information organisé par le Pôle Emploi.

En cas d’adhésion au CSP, votre contrat de travail sera réputé rompu d’un commun accord des parties, aux conditions qui figurent dans le document d’information remis ce jour.

Nous vous rappelons que vous bénéficierez d’une priorité de réembauchage durant un délai d’un an à compter de la date de rupture de votre contrat (y compris en cas d’adhésion au contrat de sécurisation professionnelle) à condition que vous nous informiez, par courrier, de votre souhait d’en user. Cette priorité concerne les emplois compatibles avec votre qualification actuelle ou avec celles que vous viendriez à acquérir, sous réserve que vous nous ayez informés de celles-ci

Veuillez agréer, Madame, Monsieur, l’expression de nos sentiments distingués.

<<signature>>